

Procès-verbal de la première assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue par visioconférence le mercredi 27 janvier 2021, à 19h

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Julie Morin	Présidente
M. Martin Racine	Vice-président
Mme Micheline Boutin	Trésorière
M. Benoit Maréchal	Secrétaire
Mme Julie Picard	Administratrice
Mme Christiane Leblanc	Administratrice

ABSENCES :

M. Tommy Julien	Administrateur
M. Harold Turcotte	Administrateur
Mme Élodie Guillerey	Administratrice
M. Sylvain Prévost-Dallaire	Administrateur

IL Y A QUORUM

Étaient aussi présents :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal District de la Chute-Montmorency-Seigneurial
Mme Carole Bégin-Giroux	Adjointe et agente de recherche de M. Stevens Mélançon

Citoyen en visioconférence : deux (2)

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2020
4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2020
5. Réunions et activités des membres du conseil de quartier
 - Table de concertation vélo des conseils de quartier
 - Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)
 - Comité de vigilance des activités portuaires

- Comité d'action et de revitalisation socioéconomique du quartier Montmorency
- Conseil d'arrondissement de Beauport
- 6. Lettres et propositions à adopter
- 7. Période d'intervention du conseiller municipal
- 8. Période de questions et commentaires des citoyens
- 9. Trésorerie
 - Paiement de la secrétaire de rédaction
 - Paiement du kilométrage des administrateurs du conseil d'administration
 - État des revenus et des dépenses et solde bancaire
- 10. Correspondance et information
- 11. Divers
 - Retour sur la sécurité routière en périphérie de l'école du Parc
 - Discussion sur le projet de création d'un comité externe pour la sécurité routière sur l'avenue Royale
- 12. Levée de l'assemblée

21-01-01 Ouverture de l'assemblée

La présidente Mme Julie Morin ouvre l'assemblée à 19h03 et offre ses vœux pour la nouvelle année.

21-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Julie Morin fait lecture de l'ordre du jour. Les sujets suivants sont ajoutés au point 11. Divers, à savoir :

- Contrat de neige
- Comité de citoyens
- Rapport annuel
- Demande de dérogation mineure

RÉSOLUTION 21-CA-01

SUR PROPOSITION de M. Martin Racine appuyé par M. Benoit Maréchal IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

21-01-03

Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2020

Des corrections mineures sont demandées.

RÉSOLUTION 21-CA-02

SUR PROPOSITION de Mme Micheline Boutin, appuyée par M. Benoit Maréchal, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2020 tel que modifié. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

21-01-04

Suivi au procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2020

Motion au conseil d'arrondissement sur la sécurité routière sur l'avenue Royale

M. Mélançon mentionne qu'il n'a pas encore présenté une motion à ce propos. Il ajoute qu'un courriel a été transmis à M. Ernould. Il explique qu'il laisse tout d'abord le conseiller faire sa démarche auprès des instances concernées (comité exécutif, travaux publics, etc...). M. Mélançon vérifiera sous peu si des travaux sont prévus, s'il y a un échéancier, etc... tout en précisant qu'il n'y a aucune somme prévue au programme d'immobilisation quinquennal (PIQ). À SUIVRE.

Assurance des administrateurs

Mme St-Pierre confirme que les assurances sont en vigueur. La prime a été payée par la Ville de Québec. Une preuve sera acheminée à Mme Boutin.

Boîtes de dons du Centre Le PIVOT :

M. Mélançon mentionne que la COVID complique la situation puisque le bâtiment est fermé. Un responsable de l'entretien peut accueillir des dons mais sur rendez-vous seulement.

Comité plénier sur le RTC :

M. Mélançon mentionne d'importants retards dans l'échéancier des travaux. Il souhaite obtenir des réponses de M. Rémi Normand du RTC à qui il écrira concernant les parcours, les affichages, les abribus, etc... À SUIVRE.

21-01-05

Réunions et activités des membres du conseil de quartier

Table de concertation vélo des conseils de quartier :

M. Benoit Maréchal mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre récemment.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR) :

Mme Boutin mentionne qu'une rencontre est prévue le 28 janvier 2021.

Comité de vigilance des activités portuaires :

Mme Picard mentionne qu'une rencontre est prévue le 28 janvier 2021.

M. Mélançon informe qu'au cours des prochains jours, il est probable que Mme Morin et/ou Mme Picard soient contactées par M. Marcel Paré du conseil de quartier de Maizerets concernant le projet Laurentia. Tous les conseils de quartier de la Ville de Québec seront invités à faire part de leur position.

Comité d'action et de revitalisation socioéconomique du quartier Montmorency (CARSEM) :

M. Racine n'a pas connaissance de développement pour ledit comité.

Il mentionne l'importante fréquentation du parc de la Cimenterie par les familles du quartier qui viennent y glisser. Des échanges portent sur l'aménagement au bas de la pente et plus spécifiquement de la plantation d'arbres, de l'éclairage, de mobilier (bancs, tables de pique-nique, etc...).

M. Mélançon mentionne que tout le système électrique est déjà en place pour l'éclairage et qu'il déposera une motion au conseil d'arrondissement du 9 février prochain pour qu'un échancier soit divulgué pour l'éclairage et l'aménagement du parc. Il souhaite que le budget soit prévu rapidement au programme quinquennal d'immobilisation (PIQ) et non seulement en 2025. Ce dossier fera partie de sa plateforme électorale en 2021.

À la suite de discussions internes, Mme Picard mentionne que Mme Guillerey rédigera un projet de lettre sur les besoins et revendications d'aménagement des parcs du quartier des Chutes Montmorency dont celui de la Cimenterie discuté plus avant. M. Racine est invité à se joindre à Mme Guilleret. Ce document sera proposé à la prochaine rencontre du conseil de quartier pour étude et suivi par résolution auprès des instances municipales. À SUIVRE.

Une invitation est lancée aux membres afin de questionner le dossier au prochain conseil d'arrondissement du 9 février. Mme Morin, Mme Boutin et M. Racine manifestent leur intention d'y assister.

Conseil d'arrondissement de Beauport :

M. Mélançon mentionne qu'il recevra en avril les données de la Ville concernant la réfection des rues par les Travaux publics (entrepreneur, échancier, budget, etc...). Il saura à ce moment quelles rues/avenues feront l'objet de travaux. À SUIVRE.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Il ajoute que lors d'un conseil d'arrondissement spécial du 25 janvier dernier, il y a eu dépôt de motion pour interdire les faux jumelés dont il fait la description. Ce type de construction n'existera plus sur le territoire.

21-01-06 Lettres et propositions à adopter

Il est question de la lettre et du mémoire déposés en décembre dernier par M. Robert Bergeron concernant l'avenue Royale. M. Mélançon rappelle qu'il a pris connaissance des documents très pertinents et qu'il y donnera suite. Une résolution d'appui à la démarche est votée.

RÉSOLUTION 21-CA-03

Considérant les enjeux soulevés dans la lettre et le mémoire déposés par M. Robert Bergeron relativement à la sécurité sur l'avenue Royale;

SUR PROPOSITION de M. Benoit Maréchal, appuyé par M. Martin Racine, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'appuyer la lettre et le mémoire déposés par M. Robert Bergeron dont copies sont jointes en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

21-01-07 Période d'intervention du conseiller municipal

M. Mélançon aborde les sujets suivants :

- la sécurité routière dans le secteur de l'école du Parc
- le parcours 53 du RTC
- la limite de vitesse dans le secteur de la Polyvalente La Courvilloise
- la revitalisation du boulevard Ste-Anne
- les dossiers de sa plateforme électorale 2021
- le transport structurant
- le tramway
- le déneigement sur l'avenue Royale
- la Place Éphémère
- etc...

À la suite d'une demande, M. Mélançon transmettra aux membres les deux derniers documents déposés au conseil d'arrondissement concernant les projets de sa plateforme électorale tout en spécifiant qu'une mise à jour est en cours.



21-01-08 Période de questions et de commentaires des citoyens

Mme Picard donne son opinion défavorable concernant le projet précédemment abordé d'augmenter la vitesse actuelle de 30km/h à 50km/h sur la rue Larue devant la Polyvalente La Courvilloise pendant les heures hors de la fréquentation scolaire. De nombreux éléments sont soulevés.

M. Mélançon mentionne avoir reçu plusieurs demandes citoyennes et que le dossier est en analyse. Il ajoute que la Stratégie sur la sécurité routière de la Ville de Québec prévoit une vitesse maximale de 40km/h dans les quartiers résidentiels. Après consultation citoyenne, ce dossier sera inclus à sa plateforme électorale.

Des échanges s'ensuivent, entre autres, sur la piste cyclable qui serait plus adéquate sur le boulevard des Chutes beaucoup plus large que l'avenue Royale, sur les variantes possibles de vitesse sur une même artère, sur la fréquentation de la crèmerie de la rue Larue par les enfants à un endroit dangereux pour leur sécurité, etc...

Un citoyen demande si la 113^{ème} Rue sera encore partagée l'été prochain. M. Mélançon répond qu'il s'agissait d'un projet-pilote et qu'une décision est à venir ce printemps pour la prochaine saison estivale.

Le citoyen mentionne que selon une entente avec la Ville (M. Ernould), il ne devrait plus y avoir de bancs de neige sur l'avenue Ruel, ce qui n'est pas le cas. M. Mélançon est au courant et est intervenu auprès de M. Ernould qui a répondu que la situation sera corrigée lors de la prochaine bordée de neige.

Une citoyenne a adressé un courriel à Mme Morin concernant le parc Martin-Prévost. Le sujet sera abordé au point DIVERS.

21-01-09 Trésorerie

- Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 21-CA-04

SUR PROPOSITION de Mme Micheline Boutin, appuyée par M. Martin Racine, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'autoriser le paiement de 66,00 \$ à Mme Andrée Gaumond pour la rédaction du procès-verbal du 15 décembre 2020. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

- **Paielement du kilométrage des administrateurs du conseil d'administration**
Aucune demande.
- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Mme Boutin mentionne avoir déposé le chèque de la Ville de Québec au montant de 860,00 \$, représentant la subvention pour les frais de fonctionnement du conseil de quartier pour l'année 2021.

Elle ajoute que le solde bancaire au 27 janvier 2021 est de 1 966,02 \$.

Mme St-Pierre a transmis un courriel à Mme Morin et Mme Boutin concernant la signature des effets bancaires. Il y a une procédure à suivre pour rendre effective la résolution votée en novembre dernier. Mme Boutin s'occupe du suivi auprès des membres concernés et de l'institution financière.

21-01-10 Correspondance et information

Rien à signaler.

21-01-11 Divers

- **Retour sur la sécurité routière en périphérie de l'école du Parc**
- **Discussion sur le projet de création d'un comité externe pour la sécurité routière sur l'avenue Royale**

Mme Morin mentionne qu'une visioconférence s'est tenue entre Mme Picard, Mme Guillerey et M. Maréchal pour faire le suivi de ces deux sujets. Il y a eu répartition des tâches et suivis comme suit :

- Lettre à rédiger concernant l'aménagement des parcs du quartier par Mme Guillerey
- Lettres sur les enjeux de la sécurité sur l'avenue Royale, le boulevard des Français et aux abords des écoles primaires par Mme Picard
- Lettre à préparer à l'intention du RTC par Mme Morin

Mme Morin informe la citoyenne que sa demande concernant l'installation d'une station réconfortante ou éphémère au parc Martin-Prévost sera incluse dans la lettre à venir par Mme Guillerey.

Mme Morin transmettra aux membres les projets de lettres en question pour échanger avant la prochaine rencontre du conseil de quartier.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

En lieu et place du comité qui devait être formé sur la sécurité routière, Mme Picard propose plutôt de former un comité adhoc qui se penchera sur les enjeux du quartier.

Ce comité adhoc devra apparaître au point 5. de l'ordre du jour de toutes les séances du conseil de quartier. Ce comité fonctionnera par petits projets et tous les membres en font partie.

RÉSOLUTION 21-CA-05

SUR PROPOSITION de Mme Julie Morin, appuyée par M. Benoit Maréchal, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'autoriser la création d'un comité adhoc sur les enjeux du quartier et tous les membres en font partie selon leur intérêt et les besoins du quartier. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

- **Contrat de neige**

Mme Boutin a reçu un courriel de M. Ernould concernant l'octroi du contrat de déneigement du quartier pour les trois prochaines années. Malgré une demande à cet effet, elle aimerait savoir pourquoi le conseil de quartier n'a pas été informé du renouvellement du contrat avec l'entrepreneur en déneigement BÉ-CON, celui-ci ayant fait l'objet de multiples plaintes par les années passées. M. Mélançon explique la procédure des appels d'offres et que le Conseil de la ville est décisionnel. Il n'y aucune consultation au préalable. La priorité est toujours donnée au plus bas soumissionnaire, à moins d'exception. Il arrive aussi qu'il n'y a qu'un seul soumissionnaire pour un quartier donné. Une copie du sommaire décisionnel sera transmise à Mme Boutin.

- **Comité de citoyens**

M. Jean-Pierre Drolet informe les membres de la formation d'un comité citoyen «Milieu de vie de Montmorency» regroupant une dizaine de citoyens et quelques responsables des organismes PIVOT et CIUSSS. Quelques activités sont organisées dont le projet «Ensemble on se tient» qui a pour mission de sensibiliser les résidents du quartier au besoin que peuvent avoir des personnes seules qui sentent le besoin de parler. Des bénévoles sont recherchés. Des affiches ont été distribuées aux commerces et aux portes de plusieurs résidences.

Mme Morin rappelle l'existence de la page Facebook du conseil de quartier à laquelle les citoyens peuvent s'abonner. Cette activité dudit comité de citoyen pourrait être également publicisée sur la page Facebook du conseil.

Des échanges portent sur l'administration de la page Facebook du conseil de quartier. Il est mentionné que Mme Morin et Mme Picard sont devenues administratrices depuis leur élection.



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Mme St-Pierre rappelle que la personne à la présidence est le ou la porte-parole du conseil de quartier et que tout message ou enjeu faisant l'objet d'une intervention publique doit faire consensus de la part de tous les administrateurs, question d'éthique.

Elle souhaite avoir beaucoup d'informations à transmettre lors de la formation des nouveaux élus-es, en particulier à propos des médias sociaux. Elle demande également qu'aucun lien direct ne soit mis en ligne sur la page Facebook du conseil pour inciter les citoyens à se joindre aux visioconférences en zoom. Il faut plutôt les diriger sur le site internet de la Ville où le lien se trouve sur l'ordre du jour de la séance. Mme Morin prend note de ces recommandations. Elle portera attention à la sécurité du site afin que personne d'autre ne puisse publier quoique ce soit.

- **Rapport annuel**

Mme St-Pierre rappelle qu'il y a déjà lieu de penser au rapport annuel sur les activités 2020 du conseil de quartier, à produire en avril pour la prochaine assemblée générale. La période couverte est du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Sujet non prévu à l'ordre du jour

M. Racine souhaite connaître les directives de la Ville concernant l'absence des administrateurs aux assemblées. Mme St-Pierre se réfère au règlement de la Ville stipulant qu'après trois absences consécutives non justifiées, le membre serait démis. Mme Morin fera parvenir un courriel aux membres absents pour les informer du règlement.

- **Demande de dérogation mineure**

Mme St-Pierre a transmis aux membres du conseil un courriel sur une demande de dérogation mineure. Mme Picard a remarqué que celle-ci concerne un bâtiment à construire alors qu'une demande de dérogation mineure a pour but de rendre conforme un bâtiment non conforme. Selon Mme Picard, une telle demande, si elle était acceptée, créerait un précédent. M. Mélançon est au courant du dossier et des échanges ont cours.

21-01-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h30.

Procès-verbal rédigé par madame Andrée Gaumond.

SIGNÉ

SIGNÉ

Julie Morin
Présidente

Benoit Maréchal
Secrétaire